

Plan local d'Urbanisme

DOCUMENT GRAPHIQUE REGLEMENTAIRE

DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ (DPMEC) n° 1

Procédure	Approuvé le
Elaboration du PLU	28/03/2014
Mise à jour n°1	13/06/2017
Modification n°1	17/10/2018
Modification n°2	16/12/2020

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 11 mars 2026, approuvant la Déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 (DPMEC) du PLU de Eteaux,

Le Maire,
David RATSIMBA



Éché le : 20/02/2026 Ech : 1/5000

URBANISTE **Territoires demain** GEOMATICIEN **CICL** FONDS CADASTRE
Données téléchargées sur cadastre.data.gouv.fr avec mise à jour d'Avril 2025

LÉGENDE

ZONES URBAINES

- Zone de centre bourg et d'habitat dense
- Secteur de centre bourg et d'habitat dense
- Zone d'habitat intermédiaire
- Zone d'habitat résidentiel moins dense
- Zone d'équipements d'intérêt général et collectif
- Zone industrielle
- Secteur artisanale
- Secteur industriel lié à la fromagerie
- Secteur commercial

ZONES D'URBANISATION FUTURE

- Zone d'urbanisation future
- Zone d'extension du centre bourg en habitat dense
- Zone AU, dont les secteurs :
 - secteur d'extension en habitat intermédiaire
 - secteur d'urbanisation future à vocation d'habitat majoritairement de type collectif
 - Zone d'extension en habitat résidentiel
 - Zone artisanale future
 - Secteur industriel lié à la fromagerie

ZONES AGRICOLES

- Zone agricole
- Secteur agricole paysager

ZONES NATURELLES

- Zone naturelle
- Secteur de dépôts et de recyclage de matériaux
- Secteur de zone humide
- Secteur naturel sensible

INFRASTRUCTURES ET EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

- Emplacement réservé pour ouvrages publics
- Règles d'implantation des constructions
- Axe Bruyant (se reporter à l'annexe spécifique)
- Bâtiment agricole repéré
- Contraintes écologiques: Axe de déplacement de la grande faune ou corridor écologique
- Secteur naturel et agricole identifié pour sa vocation de zone nodale pour la grande faune
- Patrimoine paysager repéré à préserver
- Secteur de glissement de terrain repéré
- Emplacement réservé pour logements aidés
- Servitude pour logements aidés (30% de la surface de plancher affecté aux logements aidés)
- Trame commerciales
- Périmètre des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Verger repéré
- Bâtiment patrimonial autorisé à changer de destination
- Petit patrimoine bâti repéré
- Transport de gaz
 - zone de dangers très graves - 50m
 - zone de dangers graves - 75m
 - zone de dangers significatifs - 100m

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface
ER 1	Création d'une voie de liaison au lieu-dit "Près Sales" entre rue du Mont-Blanc et route des Champs Laitiers	Commune	2091 m²
ER 2	Agrandissement du chemin rural dit de Sales	Commune	1963 m²
ER 3	Élargissement de la voie communale de "chez Maréchal" à Eteaux et jonction au CVO n°5	Commune	6573 m²
ER 5	Création de voies au lieu-dit "Champs Mugnier" - Emprise de 7m de largeur et sécurisation de bacs sur la RD n°1203	Commune	11225 m²
ER 6	Finalisation de la voie d'accès au lieu-dit le "Corbeaux" - Emprise de 7m de largeur	Commune	5426 m²
ER 7	Construction d'un centre de secours et d'incendie	SDIS	11905 m²
ER 8	Construction de hangars, salles, parking communaux et voiries de desserte	Commune	20715 m²
ER 9	Agrandissement de la route de Collonges - Emprise de 7m de largeur	Commune	2485 m²
ER 10	Abribus Les Sages	Commune	324 m²
ER 11	Pôle d'échange de transport collectif	Commune	11484 m²
ER 12	Abribus Coudray - Route de la Chapelle	Commune	358 m²
ER 13	Abribus Les Gavières - Route de la Chapelle	Commune	196 m²
ER 14	Abribus Les Champs Mugnier - Route des Faverges	Commune	208 m²
ER 15	Accès à la RD n°1203	Commune	562 m²
ER 16	Accès à la zone Ném - Emprise de 7m de largeur	Commune	2606 m²
ER 17	Stockage de grumes - Route de Thorens - Les Mouilles Baudy	Commune	2003 m²
ER 18	Stockage de grumes - Route de Thorens - Les Bidolettes	Commune	2002 m²
ER 19	Stockage de grumes - Les Terres Tappaz	Commune	2606 m²
ER 20	Stockage de grumes - La Jacquette	Commune	2104 m²
ER 21	Stockage de grumes - Jura	Commune	2131 m²
ER 22	Stockage de grumes - La Grange aux Mures	Commune	2035 m²
ER 23	Amenagements piétons et sécurisation RD n°5	Conseil Départemental	14760 m²
ER 24	Accès au secteur Champs de la Goutette - Emprise de 7m de largeur	Commune	311 m²
ER 25	Création du giratoire du Col d'Evires	Conseil Départemental	8892 m²
ER 26	Chemin piéton Près Sales	Commune	145 m²
ER 27	Stockage de grumes - Côté Péluz	Commune	1438 m²
ER 28	Élargissement du chemin des Crêtes - Emprise de 7m de largeur	Commune	1894 m²
ER 29	Gestion des eaux pluviales - ouvrages de rétention - Rue du Mont-Blanc	Commune	653 m²
ER 30	Gestion des eaux pluviales - ouvrages de rétention - Route des Champs Laitiers	Commune	1834 m²
ER 31	Passage de faune sauvage - Aux Peters	Fédération de chasse de Haute-Savoie	2608 m²
ER 32	Zone naturelle de dissipation	Commune	728 m²

LISTE DES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

N°	Désignation
OAP 1	Urbanisation future du centre bourg d'Eteaux
OAP 2	Urbanisation future de Près Sales
OAP 3	Urbanisation future de Près Germain
OAP 4	Urbanisation future de Charmy
OAP 5	Zone de développement économique de Chez Gaud
OAP 6	Zone de développement économique des Champs de la Goutette
OAP 7	Zone de développement économique de Près Rond
OAP 8	Urbanisation future des Champs de la Goutette
OAP 9	Urbanisation future des Champs Mugnier
OAP 10	Urbanisation future de Sur la Merle

